

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 25 mai 2018

11^{ème} Commission
N° CP-2018-5-11-1

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

ADHESION A L'ASSOCIATION LEADER FRANCE

Résumé : Le Département du Haut-Rhin souhaite adhérer à LEADER France, la fédération nationale des programmes LEADER, afin de bénéficier de l'expérience de ce réseau en termes de défense des territoires ruraux et de gestion des fonds européens dédiés. Le coût de cette adhésion est de 600 € pour 2018.

Le programme Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) est une politique de soutien aux territoires ruraux cofinancée par l'Union Européenne dont l'objectif est de mettre en œuvre des stratégies de développement définies localement par un ensemble de partenaires publics ou privés regroupés en groupe d'action locale (GAL).

Trois GAL existent dans le Haut-Rhin : Rhin Vignoble Grand Ballon, Sundgau-Trois Frontières et Thur-Doller.

LEADER France, fédération nationale des programmes LEADER, est le seul réseau dédié pour défendre les valeurs fondamentales de LEADER (innovation, coopération, capitalisation, etc.) et œuvre pour une gestion plus efficiente de ce programme.

Il est l'interlocuteur des autorités de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) sur lequel le programme LEADER émerge financièrement.

Il organise des forums de rencontres et des formations, accompagne et informe les partenaires sur la démarche LEADER, capitalise les expériences et ses connaissances en matière de réseaux européens.

Il vous est proposé que le Département, travaillant en coopération avec les GAL haut-rhinois, adhère à l'association LEADER France afin de bénéficier de l'expérience de ce réseau. Un accord de principe de la 11^{ème} commission a été donné en séance du 16 mars dernier.

Le coût de l'adhésion s'élève à 600 € et sera prélevé sur le programme C632, chapitre 011, fonction 738, nature 6281, code 2076.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT